

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
Localité de Longueuil

N° : 505-06-000023-205

(Chambre des Actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

STÉPHANIE BERNARD

et

PIERRE-ANDRÉ FOURNIER

Demandeurs

c.

COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE
LONGUEUIL INC. et al.

Défenderesses

DEMANDE POUR PERMISSION DE PRODUIRE UNE PREUVE APPROPRIÉE¹
ÉCOLES REPRÉSENTÉES PAR LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.²

(Article 574(3) du *Code de procédure civile*)

À L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON, J.C.S., JUGE DÉSIGNÉ EN L'INSTANCE
SIÉGEANT EN CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES DANS ET POUR LE DISTRICT DE
LONGUEUIL, LES « ÉCOLES » EXPOSENT CE QUI SUIT :

I. INTRODUCTION

1. Les « Écoles » sollicitent respectivement l'autorisation de produire une preuve appropriée au dossier de la Cour en prévision de l'audition de la Demande en autorisation d'exercer une action collective (la « **Demande en autorisation** ») par l'entremise d'une déclaration assermentée de chacune d'elles³ (les « **Déclarations des Écoles** ») en regard de différents éléments circonscrits, tel que plus amplement décrits ci-après;
2. Cette preuve vise à assister la Cour dans le cadre de l'examen de la satisfaction de l'article 575 du *Code de procédure civile* (« **Cpc** ») quant à savoir si l'action collective proposée à l'encontre de chacune des Écoles doit être autorisée;

¹ Les Écoles représentées par Langlois Avocats, S.E.N.C.R.L., (les « **Écoles** ») sont des entités juridiques distinctes et indépendantes les unes des autres. La présente Demande est formulée conjointement et aux fins d'éviter la duplication de procédures et simplifier le déroulement de l'instance seulement.

² Les Écoles représentées par Langlois Avocats, S.E.N.C.R.L., sont indiquées à l'**Annexe A**.

³ La description des déclarations assermentées des Écoles se trouve à l'**Annexe B**.

II. LA NATURE DE L'ACTION COLLECTIVE ENTREPRISE

3. Le 6 juillet 2020, les Demandeurs, parents d'enfants auprès d'une École, ont institué la présente action collective proposée à l'encontre des Défenderesses, lesquelles sont des établissements d'enseignement privé aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, au bénéfice des membres décrit au paragraphe 3 de la Demande en autorisation;
4. Les Demandeurs allèguent qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire afférent à la pandémie de Covid-19 et des ordonnances de fermeture des Écoles par le Gouvernement du Québec, les Défenderesses n'auraient pas exécuté adéquatement leurs obligations contractuelles et fait défaut de dispenser l'enseignement en fonction de la quantité et la qualité prévues aux contrats avec les Défenderesses et la législation applicable, tel qu'il appert de la Demande en autorisation;
5. En fonction des allégations de la Demande en autorisation et des prétendues causes d'action qu'elle invoque, les Demandeurs recherchent une condamnation à l'encontre des Défenderesses pour l'un ou l'autre des remèdes suivants :
 - a) Des dommages-intérêts compensatoires, incluant les frais supplémentaires pour la garde de leurs enfants, la perte de salaire ou de rémunération pour avoir assuré la garde de leurs enfants et les frais de repas de leurs enfants;
 - b) Une réduction de leurs prestations (prix) dans le cadre de leur contrat de services éducatifs;
 - c) La résiliation de leur contrat de services éducatifs;
 - d) Des dommages-intérêts pour préjudice moral;
 - e) La nullité de leur contrat de services éducatifs;
 - f) Tout autre remède que la Cour estimera juste.

tel qu'il appert de la Demande;

III. LA PREUVE APPROPRIÉE DONT LES « ÉCOLES » SOLLICITENT LA PRODUCTION

6. Les Écoles sollicitent respectivement l'autorisation de produire au dossier de la Cour une déclaration assermentée concernant les éléments circonscrits suivants :
 - a) Une brève présentation de chacune des Écoles et des services qu'elles offrent;
 - b) Le cadre contractuel de chacune des Écoles pour l'année 2019-2020;
 - c) Une brève présentation des mesures mises en œuvre par chacune des Écoles et leur dispense de l'enseignement suite à l'état d'urgence sanitaire et aux ordonnances de fermeture des Écoles par le Gouvernement du Québec;
 - d) La finalisation de l'année 2019-2020;

tel qu'il appert des Déclarations des Écoles et des pièces à leur soutien;

IV. L'UTILITÉ ET LA PERTINENCE DE LA PREUVE APPROPRIÉE DONT LES ÉCOLES SOLLICITENT LA PRODUCTION

7. La preuve appropriée dont les Écoles sollicitent la production est pertinente et susceptible d'être utile à la Cour dans l'analyse des critères de l'article 575 *Cpc*, notamment quant aux éléments suivants :

A. Le critère de l'article 575(1) Cpc

- a) La possibilité de déterminer de façon collective la portée et l'étendue des obligations contractuelles de chacune des Écoles envers chacun des membres du groupe proposé;
- b) La possibilité de déterminer de façon collective si, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire afférent à la pandémie de Covid-19 et des ordonnances de fermeture des Écoles par le Gouvernement du Québec, chacune des Écoles a manqué à ses obligations contractuelles envers chacun des membres du groupe proposé;
- c) La possibilité de déterminer de façon collective si, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire afférent à la pandémie de Covid-19 et des ordonnances de fermeture des Écoles par le Gouvernement du Québec, chacune des Écoles a commis une faute envers chacun des membres du groupe proposé;
- d) La légalité et la formulation des questions communes recherchées en regard de chacune des Écoles tenant compte des causes d'action invoquées et la possibilité de trancher les conclusions recherchées de façon collective envers chacun des membres du groupe proposé;
- e) Le caractère approprié de la définition du groupe proposé ou l'opportunité, le cas échéant, de modifier la définition du groupe visé par l'action collective proposée;

B. Le critère de l'article 575(2) Cpc

- a) L'existence d'une cause d'action des Demandeurs et la suffisance du substrat factuel au soutien des conclusions recherchées;

C. Le critère de l'article 575(3) Cpc

- a) La suffisance de l'enquête des Demandeurs avant d'assigner en justice les Écoles en « bloc »;

D. Le critère de l'article 575(4) Cpc

- a) Si les Demandeurs ont un intérêt suffisant, la capacité et un intérêt personnel et légitime pour entreprendre l'action collective proposée et agir à titre de représentants en l'instance contre toutes les Écoles;

8. Également, la preuve appropriée dont les Écoles sollicitent la production permettra de rectifier ou compléter certaines allégations de la Demande en autorisation étant incorrectes, incomplètes ou inexactes, tout en offrant à la Cour le bénéfice d'un portrait plus complet des faits et circonstances en litige pour l'examen des critères de l'article 575 *Cpc*;

V. CONCLUSION

9. En sus d'être pertinente et utile, la preuve appropriée dont les Écoles sollicitent la production respecte les exigences des articles 9, 18 et 19 *Cpc*;
10. Il est dans l'intérêt des parties et de la justice que la preuve appropriée dont les Écoles sollicitent la production soit versée au dossier de la Cour et soit considérée dans le cadre de l'examen des critères de l'article 575 *Cpc* lors du débat à intervenir à cet égard.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ACCUEILLIR la Demande pour permission de produire une preuve appropriée des Écoles mentionnées à l'**Annexe A**;

AUTORISER les Écoles mentionnées à l'**Annexe A** à produire respectivement au dossier de la Cour leur déclaration assermentée et les pièces à leur soutien dont la description se trouve à l'**Annexe B**;

FRAIS À SUIVRE.

Montréal, le 11 janvier 2021



LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Avocats des Écoles mentionnées à l'**Annexe A**

1250 boul. René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
Tél. : 514 842-9512
Fax : 514 845-6573

Me Vincent de l'Étoile
Ligne directe : 514 282-7808
Courriel : vincent.deletoile@langlois.ca

Me Yann Bernard
Ligne directe : 514 282-7838
Courriel : yann.bernard@langlois.ca

Me Elisabeth Neelin
Ligne directe : 438 844-7803
Courriel : elisabeth.neelin@langlois.ca

Notifications : notificationmtl@langlois.ca
Dossier : 032045.0044

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES :

Me Jérémie John Martin
Me Sébastien Paquette

CHAMPLAIN AVOCATS

1434, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 200
Montréal (Québec) H3G 1R4
jmartin@champlainavocats.com
spaquette@champlainavocats.com

Avocats des Demandeurs

Me Marie-Andrée Mallette

1426, Route 132
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
marieandreemallette@videotron.ca

*Avocate de la Défenderesse
ÉCOLE LA NOUVELLE VAGUE*

Me Eric Vallières

MCMILLAN S.E.N.C.R.L.
1000, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2700
Montréal (Québec) H3A 3G4
Eric.vallieres@mcmillan.ca

*Avocats de la Défenderesse
ÉCOLE BUISSONNIÈRE, CENTRE DE FORMATION
ARTISTIQUE INC.*

Me Joey Zukran

LPC AVOCAT INC.
276, rue Saint-Jacques
Bureau 801
Montréal (Québec) H2Y 1N3
jzukran@lpclex.com

*Avocats des Défenderesses
ÉCOLE BETH RIVKAH POUR FILLES, ÉCOLE
COMMUNAUTAIRE BELZ, SÉMINAIRE BNOT JÉRUSALEM,
ÉCOLE PRIMAIRE MESIFTA DU CANADA*

Me Jean El-Masri

EL-MASRI AVOCAT INC.
4, rue Notre-Dame Est
Bureau 750
Montréal (Québec) H2Y 1B8
elmasri@elmasri-avocat.com

Me Richard Vachon
Me Laurence Ste-Marie

WOODS S.E.N.C.R.L.
2000, avenue McGill College
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
rvachon@woods.qc.ca
lstemarie@woods.qc.ca

*Avocats de la Défenderesse
COLLÈGE JEAN DE LA MENNAIS*

Me Bernard Larocque
Me Laurence Bich-Carrière
LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie
Bureau 4000
Montréal (Québec) H3B 4M4
blarocque@lavery.ca
lbichcarriere@lavery.ca

Avocats de la Défenderesse
COLLÈGE STANISLAS INC.

Me Michael Earl Heller
HELLER ET ASSOCIÉS
425, rue Saint-Sulpice
Montréal (Québec) H2Y 2V7
michael@meheller.com

Avocats de la Défenderesse
ACADÉMIE KELLS

Me Anne Merminod
Me Patrick Trent
BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L.
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal (Québec) H3B 5H4
amerminood@blg.com
ptrent@blg.com

Avocats des Défenderesses
ALEXANDER VON HUMBOLDT ÉCOLE INTERNATIONALE ALLEMANDE INC., L'ACADÉMIE CENTENNIAL, SOCIÉTÉ DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE SION, ÉCOLE CHRÉTIENNE EMMANUEL, LOWER CANADA COLLEGE, ÉCOLE SECONDAIRE LOYOLA, ÉCOLE MISS EDGAR ET MISS CRAMP, THE PRIORY SCHOOL INC., L'ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL INC., SELWYN HOUSE ASSOCIATION, L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL, THE STUDY CORPORATION, COLLÈGE TRAFALGAR POUR FILLES ET COLLÈGE DE L'OUEST DE L'ÎLE INC.

Me Dominic Bianco
MERCANDATE DIPACE
5450, rue Jarry Est
Bureau 202
Saint-Léonard (Québec) H1P 1T9
dbianco@mercadante.ca

Avocats des Défenderesses
ACADÉMIE ÉTOILE DU NORD LAVAL ET COLLÈGE PREP INC.

Me Normand Pépin
100, rue Berlioz
Bureau 502
Verdun (Québec) H3E 1N4
normandpepin@bellnet.ca

Avocat de la Défenderesse
ÉCOLE ALI IBN ABI TALIB

Me Eric Azran
STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L.
1155, boul. René-Lévesque Ouest
41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2
eazran@stikeman.com

Avocats des Défenderesses
ÉCOLE AKIVA, UNITED TALMUD TORAH OF MONTRÉAL INC., TALMUD TORAH, ÉCOLE BETH JACOB DE RAV HIRSCHPRUNG, ÉCOLE DE FORMATION HÉBRAÏQUE, L'ACADÉMIE HÉBRAÏQUE INC., LES ÉCOLES JUIVES POPULAIRES ET LES ÉCOLES PERETZ INC., ÉCOLE MAÏMONIDE, ACADÉMIE SOLOMON SCHECHTER, ACADÉMIE YÉSIVA YAVNÉ, ÉCOLE DE FORMATION HÉBRAÏQUE DE LA CONGRÉGATION BETH TIKVAH

PRENEZ AVIS que la présente Demande pour permission de produire une preuve appropriée sera présentée pour adjudication devant l'honorable Pierre-C. Gagnon, J.C.S., à une date, heure et salle à être déterminées, au Palais de justice de Longueuil, situé au 1111, Boulevard Jacques-Cartier Est, Longueuil (Québec) J4M 2J6.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 11 janvier 2021



LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Avocats des Écoles mentionnées à l'**Annexe A**

1250 boul. René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H3B 4W8
Tél. : 514 842-9512
Fax : 514 845-6573

Me Vincent de l'Étoile
Ligne directe : 514 282-7808
Courriel : vincent.deletoile@langlois.ca

Me Yann Bernard
Ligne directe : 514 282-7838
Courriel : yann.bernard@langlois.ca

Me Elisabeth Neelin
Ligne directe : 438 844-7803
Courriel : elisabeth.neelin@langlois.ca

Notifications : notificationmtl@langlois.ca
Dossier : 032045.0044

ANNEXE A- ÉCOLES REPRÉSENTÉES PAR LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

DF001	COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE LONGUEUIL INC.
DF002	L'ÉGLISE ADVENTISTE DU SEPTIÈME JOUR – FÉDÉRATION DU QUÉBEC
DF004	ACADÉMIE CHRÉTIENNE RIVE NORD INC.
DF005	ACADÉMIE CULTURELLE DE LAVAL
DF006	ACADÉMIE DES SACRÉS-CŒURS
DF008	ACADÉMIE FRANÇOIS-LABELLE
DF011	ACAMÉDIE JUILLET S.A.
DF013	ACADÉMIE KUPER INC.
DF014	ACADÉMIE LAVALLOISE
DF015	ACADÉMIE LOUIS-PASTEUR
DF016	ACADÉMIE MARIE-CLAIRE
DF017	ACADÉMIE MARIE-LAURIER INC.
DF018	ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST INC.
DF020	L'ACADÉMIE STE-THÉRÈSE INC.
DF021	ACADÉMIE ST-MARGARET INC.
DF024	CENTRE ACADÉMIQUE DE LANAUDIÈRE
DF025	CENTRE ACADÉMIQUE FOURNIER INC.
DF026	CENTRE D'INTÉGRATION SCOLAIRE INC.
DF027	CENTRE FRANÇOIS MICHELLE
DF028	COLLÈGE BEAUBOIS
DF029	COLLÈGE BOISBRIAND 2016
DF030	COLLÈGE CHARLEMAGNE INC.
DF031	COLLÈGE CITOYEN

DF032	COLLÈGE D'ANJOU INC.
DF034	COLLÈGE DE MONTRÉAL
DF035	COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT
DF036	LE COLLÈGE FRANÇAIS PRIMAIRE INC.
DF037	COLLÈGE HÉRITAGE DE CHÂTEAUGUAY INC.
DF038	LE COLLÈGE FRANÇAIS (1965) INC.
DF039	COLLÈGE INTERNATIONAL MARIE DE FRANCE
DF040	COLLÈGE JACQUES-PRÉVERT
DF041	LA CORPORATION DU COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
DF043	COLLÈGE JEAN-EUDES INC.
DF044	COLLÈGE LAVAL
DF045	COLLÈGE LETENDRE
DF046	COLLÈGE DE MONT-ROYAL
DF047	LE COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS, ASSOCIATION COOPÉRATIVE
DF048	COLLÈGE NOTRE-DAME
DF049	COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
DF050	ÉCOLE PASTEUR S.S.B.L.
DF052	COLLÈGE REGINA ASSUMPTA (1995)
DF053	COLLÈGE REINE-MARIE
DF054	COLLÈGE SAINTE-ANNE
DF055	COLLÈGE STE-MARCELLINE
DF056	COLLÈGE ST-HILAIRE INC.
DF057	COLLÈGE SAINT-PAUL
DF058	COLLÈGE SAINT-SACREMENT
DF060	COLLÈGE SAINT-JEAN VIANNEY
DF062	COLLÈGE TRINITÉ

DF063	COLLÈGE VILLE-MARIE
DF065	ÉCOLE ARMEN-QUÉBEC DE L'UNION GÉNÉRALE ARMÉNIENNE DE BIENFAISANCE
DF067	ÉCOLE AUGUSTIN ROSCELLI
DF068	ÉCOLE AU JARDIN BLEU INC.
DF072	ÉCOLE CHARLES PERRAULT (LAVAL)
DF073	ÉCOLE CHARLES PERRAULT (PIERREFONDS)
DF078	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DAR AL IMAN
DF079	ÉCOLE PRIMAIRE JMC INC.
DF081	ASSOCIATION LE SAVOIR
DF082	ÉCOLE LE SOMMET
DF083	ÉCOLE LES TROIS SAISONS INC.
DF084	ÉCOLE LUCIEN-GUILBAULT INC.
DF086	ÉCOLE MARIE-CLARAC
DF087	ÉCOLE MARIE GIBEAU INC.
DF089	ÉCOLE MONTESSORI DE LAVAL (9208-6511 QUÉBEC INC.)
DF091	ÉCOLE MONTESSORI INTERNATIONAL BLAINVILLE INC.
DF093	ÉCOLE MONTESSORI INTERNATIONAL MONTRÉAL INC.
DF095	ÉCOLE NOTRE-DAME DE NAREG
DF099	ÉCOLE SAINTE-ANNE
DF100	ÉCOLE ST-JOSEPH (1985) INC.
DF104	MONTRÉAL MOSQUE
DF105	COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DU GRAND MONTRÉAL
DF106	ÉCOLE VISION TERREBONNE 2007
DF107	ÉCOLE TRILINGUE VISION VARENNES
DF108	ÉCOLE VANGUARD QUÉBEC LIMITÉE

DF109	ÉDU2
DF110	EXTERNAT MONT-JÉSUS-MARIE
DF111	EXTERNAT SACRÉ-CŒUR
DF115	L'ÉCOLE ARMÉNIENNE SOURP HAGOP
DF116	L'ÉCOLE DES PREMIÈRES LETTRES
DF122	PENSIONAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE
DF123	PENSIONAT NOTRE-DAME-DES-ANGES
DF125	VILLA-MARIA
DF126	VILLA SAINTE-MARCELLINE

ANNEXE B- DESCRIPTION DES DÉCLARATIONS ASSERMENTÉES DES ÉCOLES

R-DF001	Déclaration sous serment de David Bowles - Collège Charles-Lemoyne de Longueuil inc.
R-DF002	Déclaration sous serment de Keisha Williams Cummings - L'Église adventiste du Septième Jour – Fédération du Québec
R-DF004	Déclaration sous serment de Sonia Tremblay - Académie Chrétienne Rive Nord inc.
R-DF005	Déclaration sous serment de Karine Gafsi - Académie culturelle de Laval
R-DF006	Déclaration sous serment d'Évelyne Gosselin – Académie des Sacrés-Cœurs
R-DF008	Déclaration sous serment de David Poulin - Académie François-Labelle
R-DF011	Déclaration sous serment de Marylène Juillet - Académie Juillet
R-DF013	Déclaration sous serment de Joan Salette – Académie Kuper Inc.
R-DF014	Déclaration sous serment de Tessa C. Zakaib - Académie Lavalloise
R-DF015	Déclaration sous serment de Mark Passaretti - Académie Louis-Pasteur
R-DF016	Déclaration sous serment de Marie-Claire Martin - Académie Marie-Claire
R-DF017	Déclaration sous serment de Monique Bergeron - Académie Marie-Laurier inc.
R-DF018	Déclaration sous serment de Franco Baschiera - Académie Michèle-Provost
R-DF020	Déclaration sous serment de Martin Landry - L'Académie Ste-Thérèse inc.
R-DF021	Déclaration sous serment d'Alexandre Payeur – Académie St-Margaret inc.
R-DF024	Déclaration sous serment de Julie Tougas – Centre académique de Lanaudière
R-DF025	Déclaration sous serment de Paola Gravino - Centre Académique Fournier inc.
R-DF026	Déclaration sous serment d'Ysabelle Chouinard - Centre d'intégration scolaire inc.
R-DF027	Déclaration sous serment de Denis Ménard - Centre François Michelle
R-DF028	Déclaration sous serment d'Eric Rivard - Collège Beaubois
R-DF029	Déclaration sous serment de Mario Bigras - Collège Boisbriand 2016

R-DF030	Déclaration sous serment de Julie Beaudet - Collège Charlemagne inc.
R-DF031	Déclaration sous serment de Myriam Stephens - Collège Citoyen
R-DF032	Déclaration sous serment de Frédéric Desjardins - Collège d'Anjou inc.
R-DF034	Déclaration sous serment de Patricia Steben - Collège de Montréal
R-DF035	Déclaration sous serment de Francis Roy - Collège Durocher Saint-Lambert
R-DF036	Déclaration sous serment d'Alexandre Bigras - Le Collège Français Primaire inc.
R-DF037	Déclaration sous serment de Daniel Lemieux - Collège Héritage de Châteauguay inc.
R-DF038	Déclaration sous serment d'Alexandre Bigras - Le Collège Français (1965) inc.
R-DF039	Déclaration sous serment d'Anne-Laure Lapeyraque - Collège International Marie de France
R-DF040	Déclaration sous serment de Caroline Lapierre - Collège Jacques-Prévert
R-DF041	Déclaration sous serment de Luc Thifault - La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf
R-DF043	Déclaration sous serment de Dominic Blanchette - Collège Jean-Eudes inc.
R-DF044	Déclaration sous serment de Michel Baillargeon - Collège Laval
R-DF045	Déclaration sous serment de Yves Legault - Collège Letendre
R-DF046	Déclaration sous serment d'Anne-Marie Blais - Collège du Mont-Royal
R-DF047	Déclaration sous serment de Sylvie Drolet - Le Collège Mont-Saint-Louis, Association coopérative
R-DF048	Déclaration sous serment de Lotfi Tazi - Collège Notre-Dame
R-DF049	Déclaration sous serment d'Isabelle Marcotte - Collège Notre-Dame-de-Lourdes
R-DF050	Déclaration sous serment de Volta Ramirez - École Pasteur S.S.B.L.
R-DF052	Déclaration sous serment de Michel Laplante - Collège Regina Assumpta (1995)
R-DF053	Déclaration sous serment de Marc Tremblay - Collège Reine-Marie
R-DF054	Déclaration sous serment de Ugo Cavenaghi - Collège Sainte-Anne
R-DF055	Déclaration sous serment de Sr. Teresa Belgiojoso - Collège Ste-Marcelline
R-DF056	Déclaration sous serment de Jean-François Guay - Collège St-Hilaire inc.

R-DF057	Déclaration sous serment de Jaziel Petrone - Collège Saint-Paul
R-DF058	Déclaration sous serment de Stéphane Mayer - Collège Saint-Sacrement
R-DF060	Déclaration sous serment de Eric Deguire – Collège Saint-Jean Vianney
R-DF062	Déclaration sous serment de Josée Beaulieu – Collège Trinité
R-DF063	Déclaration sous serment de Marie-Claude Girard - Collège Ville-Marie
R-DF065	Déclaration sous serment de Chahé Tanachian - École Armen-Québec de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance
R-DF067	Déclaration sous serment d'Adeline D'Opera - École Augustin Roscelli
R-DF068	Déclaration sous serment de Raymond Dansereau – École au Jardin Bleu inc.
R-DF072	Déclaration sous serment de Jean-Marc Laspeyres - École Charles Perrault (Laval)
R-DF073	Déclaration sous serment de Martine Azzouz - École Charles Perrault (Pierrefonds)
R-DF078	Déclaration sous serment de Lazhar Aissaoui - Institut d'enseignement Dar Al Iman
R-DF079	Déclaration sous serment de Hadia Sawaf - École Primaire JMC inc.
R-DF081	Déclaration sous serment de Ahmed Zaki Zouaq - Association Le Savoir
R-DF082	Déclaration sous serment de Herman Erdogmus - École Le Sommet
R-DF083	Déclaration sous serment de Katia Surprenant - École Les Trois Saisons inc.
R-DF084	Déclaration sous serment de David Laflamme – École Lucien-Guilbault inc.
R-DF086	Déclaration sous serment de Sr. Jacinthe Caron - École Marie-Clarac
R-DF087	Déclaration sous serment de Line Gervais – École Marie Gibeau inc.
R-DF089	Déclaration sous serment de Frédérique Prugneau - École Montessori de Laval (9208-6511 Québec inc.)
R-DF091	Déclaration sous serment de Christiane Yeghissian - École Montessori international Blainville inc.
R-DF093	Déclaration sous serment de Sandra Albers - École Montessori International Montréal inc.
R-DF095	Déclaration sous serment de Paul Kazandjian - École Notre-Dame de Nareg

R-DF099	Déclaration sous serment de Chantal Durand - École Sainte-Anne
R-DF100	Déclaration sous serment de Frédéric Brazeau - École St-Joseph (1985) inc.
R-DF104	Déclaration sous serment de Hedi Khabir - Montréal Mosque
R-DF105	Déclaration sous serment de Christos Adamopoulos - Communauté Hellénique du Grand Montréal
R-DF106	Déclaration sous serment de Karine Rivet - École Vision Terrebonne 2007
R-DF107	Déclaration sous serment de Kassandra Bernier - École Trilingue Vision Varennes
R-DF108	Déclaration sous serment de Carolyn Coffin-Caputo - École Vanguard Québec Limitée
R-DF109	Déclaration sous serment de Gwënola De Grimaudet - Édu ²
R-DF110	Déclaration sous serment de Stéphanie Godin - Externat Mont-Jésus-Marie
R-DF111	Déclaration sous serment de Jasun Taparauskas - Externat Sacré-Cœur
R-DF115	Déclaration sous serment de Lory Abrakian - L'École Arménienne Sourp Hagop
R-DF116	Déclaration sous serment de Marie-Pier Cournoyer - L'École des Premières Lettres
R-DF122	Déclaration sous serment de Yves Petit - Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie
R-DF123	Déclaration sous serment de Marie-Josée Hamel - Pensionat Notre-Dame-des-Anges
R-DF125	Déclaration sous serment de Marie Anna Bacchi - Villa-Maria
R-DF126	Déclaration sous serment de Ninon St-Pierre - Villa Sainte-Marcelline

N°: 505-06-000023-205

COUR SUPÉRIEURE (Chambre des Actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL

STÉPHANIE BERNARD
et
PIERRE-ANDRÉ FOURNIER

Demandeurs

C.

COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE
LONGUEUIL INC. et al.

Défenderesses

**DEMANDE POUR PERMISSION DE
PRODUIRE UNE PREUVE APPROPRIÉE**
ÉCOLES REPRÉSENTÉES PAR LANGLOIS AVOCATS
(Article 574(3) du C.p.c.)

ORIGINAL



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.

1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal (Québec) H3B 4W8

Tél.: 514 842-9512 / Télécopieur: 514 845-6573

Me Vincent de l'Étoile / Me Yann Bernard

Courriel : vincent.deletoile@langlois.ca / yann.bernard@langlois.ca

Adresse de notification : notificationmtl@langlois.ca

📁: 032045.0044

Casier : BL 0250